




# Droit au savoir


Association pour les jeunes en situation de handicap :


- Lycéens
- Étudiants
- En formation professionnelle.


Les jeunes qui apprennent un métier




 [www.droitausavoir.asso.fr](http://www.droitausavoir.asso.fr)

 [contact@droitausavoir.asso.fr](mailto:contact@droitausavoir.asso.fr)

 17 boulevard Auguste Blanqui Paris 13ème

 01 40 78 27 03 / 07 86 53 54 79

 Association Droit au savoir

L'association **Droit au Savoir** vous accompagne si vous avez + de 16 ans.

L'association **Droit au Savoir** est une association nationale.

Cela veut dire que vous pouvez être accompagné par l'association **Droit au Savoir** partout en France.



L'association **Droit au Savoir** vous accompagne :

- A suivre vos études.
- A trouver un emploi.
- Dans votre insertion sociale.

C'est vous permettre si vous êtes seul d'arriver à partager du temps avec les autres.



L'association **Droit au Savoir** vous aide à rendre accessible :



Votre formation



Vos parcours d'étude



Votre logement



Vos transports



Votre santé



Vos examens  
et vos concours



Votre ressources financières

L'association **Droit au Savoir** travaille avec :

Les jeunes, les familles et les professionnels.

C'est un travail collectif.

Le travail collectif c'est travailler ensemble.



## **Pour les jeunes, leurs familles et les professionnels**

L'association **Droit au Savoir** :

- ✓ Informe,
- ✓ Accompagne
- ✓ Conseille



- L'association informe avec des informations accessibles pour tous ;

- Des documents d'informations,
- Des lettres d'informations,
- Des fiches avec des thèmes différents.
- Site internet,



Vous pouvez vous abonner sur le site internet de l'association

<https://www.droitausavoir.asso.fr/newsletter/>

- Organise des journées d'informations et de formations pour les professionnels.



- Participe à des réunions sur des thèmes avec beaucoup de personnes :

Ces personnes travaillent ensemble pour rendre accessibles les études aux personnes en situation de handicap :



- Pendant de grands événements,
- À l'occasion de rencontres,
- En participant à des Visio conférences,

Ce sont des réunions sur internet où on peut se voir et parler grâce à des caméras.



**Droit au Savoir** est membre de différents organismes.

Être membre veut dire participer à l'organisation d'un organisme.

Ces organismes sont :

- Le **CFHE**

Ça veut dire **C**onseil **F**rançais des personnes **H**andicapées pour les questions **E**uropéennes et **I**nternationales.



- Le collectif handicaps.



- Le **CNCPH**

Ça veut dire **C**onseil **N**ational **C**onsultatif des **P**ersonnes **H**andicapées.



- Ma place c'est en Classe
- Comité National de suivi de l'école inclusive.
- Comité National de suivi de l'université inclusive.



## **Droit au Savoir travaille en réseau**

Travailler en réseau c'est travailler ensemble. Partager les tâches et demander de l'aide à des experts pour mieux aider la personne accompagnée.



**Droit au savoir** travaille en réseau avec :

- **Notre gouvernement :**

**Droit au Savoir** informe les ministères concernés des problèmes rencontrés sur le terrain.



**Droit au Savoir** travaille avec les ministères concernés pour trouver des solutions.

Par exemple :

Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur pour les problèmes de la scolarité et des études des personnes en situation de handicap.



Le ministère du Travail pour les problèmes de l'inclusion au travail des personnes en situation de handicap.

- **Les personnes qui vous accompagnent,**

par exemple :

- Lorsque vous êtes en formation.
- Dans les universités :

- **les missions handicaps**

- Dans des associations.



- **Le conseil scientifique du collectif :**

**Droit au Savoir** participe à des recherches pour améliorer :

- La qualité de vie des personnes en situation de handicap.
- Le bien être psychologique des personnes en situation de handicap.



- **Des partenaires,**

ce sont des personnes qui nous aident dans un domaine de travail.

Les partenaires sont :

- L'**ONISEP**, C'est un site internet qui informe sur les études et les métiers.



L'**ONISEP** veut dire **O**ffice **N**ational d'**I**nformation **S**ur les **E**nseignements et les **P**rofessions.

- Le **CIDJ** est un organisme qui vous accueille si vous souhaitez des informations sur des formations, des études ou sur des métiers.



Le **CIDJ** veut dire **C**entre d'**I**nformation et de **D**ocumentation **J**eunesse.

- **Droit au Savoir** c'est 32 associations qui travaillent ensemble :



ASSOCIATION SISU  
Accompagnement pédagogique des étudiants handicapés



Unis pour l'autonomie



Version accessible

